

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 14 septembre 2020

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant.e-s et enseignant.e-s-chercheur.se-s (9)

- **présent.e-s :** Fabienne AGASSE, Julia DE SIGOYER, Jean-Manuel GROUSSON, Anne MILET, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY
Odile GAROTTA (visio-conférence)
- **procuration :** Christophe FURGET à Olivier JACQUIN

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e-s :** Raphaël DUMONT, Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG

Collège C - Etudiants (5)

- **présentes :** Romane LAMERAND, Céline RIGOLLET
- **absents :** Tristan DYE, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO,

Membres extérieurs (4)

- **présent.e-s :** Joanna FOURNIE, Jean-Christophe LARBAUD
- **absentes :** Nathalie BIENVENU, Anaïs BLANC

Membre de droit (1)

- **présent :** Yves MARKOWICZ, directeur du DLST

Invités Permanents (19)

- **présent.e-s :** Jérôme DUPUY, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Olivier JACQUIN, Eric QUIRICO
Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Marie-Cécile DARRACQ, Françoise JUNG, Frédérique NEAU, Armelle PHILIP (visio-conférence)
- **excusé.e-s :** Dominique SALETTI, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA
- **absent.e-s :** Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Anne-Marie STRANO-THIBOUD

ORDRE DU JOUR

1. **Règlement des études (RDE) et Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)**
2. **Point sur la rentrée 2020**
3. **Bilan des examens après la seconde session**
4. **Questions diverses**

En préambule, Yves Markowicz indique que le compte rendu du conseil de juillet n'a pas encore été finalisé, et ne sera mis au vote que lors du prochain conseil.

1. **Règlement des études (RDE) et Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)**

Anticipé au printemps – message de la direction du DLST à tous les responsables de parcours et d'UE – mais non finalisé avant l'été car en attente de la lettre de cadrage de l'UGA, le travail sur les RDE et MCCC pour 2020/2021 a été finalement lancé au tout début de l'été. Il avait été demandé à tou-te-s celles et ceux qui souhaitaient effectuer quelques modifications de faire leurs retours avant le 14 juillet (sachant que, s'agissant de la dernière année pour les maquettes actuelles, il était suggéré d'éviter tout changement non essentiel). Dans la foulée, Stéphanie Moyroud et Frédérique Neau ont commencé à préparer les documents en vue d'une présentation devant les conseils.

Au retour des vacances, en dépit de la surcharge de travail liée à la rentrée, elles ont intégré les demandes des quelques retardataires, et les documents ont été mis en ligne il y a une semaine pour que les membres du conseil puissent les consulter. Après le vote de ce soir, les documents seront transmis à la DGD Formation, pour vote par la CFVU du 22 septembre.

Cinq modifications ont été apportées aux RDE :

- à la demande de la DEFI (Direction des études et de la formation initiale), ajout d'un paragraphe à l'Article 6.3 sur les 3 modèles : Adaptation des modalités d'évaluation dans des circonstances exceptionnelles (reprise de l'article 14 du Cadre National des Formations) ;
- dans la partie de l'Article 3 consacrée au stage, suppression de la phrase *Des stages non crédités peuvent, sous condition d'un suivi pédagogique, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation si cette option n'est pas proposée* (demande de la DEFI, sachant que cela n'empêche pas les étudiants qui le souhaitent de faire un stage hors formation, avec convention de stage) ;
- toujours à la demande de la DEFI, dans l'Article 11 (Admission au diplôme de Licence), reprise de la règle de calcul de la note de licence qui apparaissait initialement dans le modèle de RDE, et avait disparu du modèle 2019/2020 ;
- ajout de l'UE dans le point 6.2 - Absences aux examens, afin d'éclaircir le fait qu'en cas d'absence injustifiée à la seconde chance, on reporte la note de session initiale de l'UE (afin d'éviter qu'un étudiant qui ne viendrait pas à l'examen bénéficie de modalités de calcul plus favorables) ;
- à la demande des responsables, suppression de la note seuil en MEP 101 pour les parcours de L1 CHB, SV, CHB Int et BIO Int.

En ce qui concerne les MCCC, sont proposés :

- pour les CC écrits, l'intégration d'un possible retour au confinement via la référence systématique à des devoirs maisons (DS devenant « DM ou DS ») ;
- pour 13 UE, des modifications de volumes horaires (correspondant souvent à une mise en conformité avec ce qui se fait réellement) ;
- pour 7 UE, des aménagements dans les modalités de contrôle continu (modification des coefficients, ajout d'une épreuve, modification du type d'épreuve) ;
- pour 7 autres UE, une modification mineure des règles de calcul de la note d'UE (modification des coefficients et/ou de la règle du max) ;
- pour 2 UE, modification des modalités de seconde chance.

Plusieurs membres du conseil insistent sur le fait qu'en cas de confinement, il ne faudrait pas que l'on soit obligé de recourir à des examens à distance comme cela s'est produit au printemps dernier, et comme le laisse entendre une phrase insérée dans les RDE et MCCC. Une proposition alternative, déjà proposée à PhITEM, est adoptée à la majorité (3 abstentions). Yves Markowicz fait cependant remarquer que rien ne dit que cette modification sera validée par la CFVU.

Moyennant cette modification, RDE et MCCC sont adoptés à l'unanimité.

2. Point sur la rentrée 2020

Effectifs

Une nouvelle fois, les effectifs sont en hausse : 2632 étudiants inscrits au 14 septembre, soit 2 % de plus qu'au 16 septembre 2019), avec augmentation de 14 % en L2 (1203 étudiants, c.à.d. 149 étudiants supplémentaires) qui fait plus que compenser une baisse de 5 % en L1 (- 73 étudiants, pour un total de 1348) et de 22 % en propédeutique (81 inscrits, soit 23 de moins).

La hausse des effectifs de L2 est surtout liée au très fort taux de réussite en L1 l'an passé, et donc une inscription massive de nouveaux L2, sachant que, dans le même temps, un taux de réussite encore plus fort en L2 s'est traduit par un très faible nombre de redoublants. Cette hausse concerne tous les parcours, à l'exception d'EEA, GC, INF et S&D – stables – et SVT, BIO International, MIN International et PM – en baisse. La baisse des effectifs de la L2 PM est essentiellement liée à un rééquilibrage des flux de PEIP entre ce parcours, qui perd 14 étudiants, et la L2 PHC, qui en gagne 28. A noter la résurrection de la L2 PSTEM, avec 6 inscrits (un seul l'an passé, qui s'était rapidement réorienté en STE).

Le taux de réussite en L1 est également à l'origine d'une baisse du nombre de redoublants en L1, et donc de la baisse des effectifs, puisque les arrivées via Parcoursup sont limitées par les capacités d'accueil (calculées en partant sur des nombre de redoublants plus élevés que ceux de cette année). Ainsi, plusieurs parcours enregistrent-ils une baisse conséquente – CeB et SPI, dont la capacité d'accueil avait été revue à la baisse – ou sont relativement stables. Mais trois parcours sélectifs – MIN International (qui n'avait accueilli que 16 étudiants l'an passé), P&M (qui dépasse pour la première fois le demi-groupe et S&D) – connaissent une augmentation significative (supérieure à 5 %) de leurs effectifs.

Enfin, la baisse des effectifs en propédeutique s'explique essentiellement par le fait que deux des parcours de L1 qui admettent des étudiants en Oui si de catégorie 2 – SV et CeB – ont fait l'objet d'une très forte hausse du nombre de candidats sur Parcoursup (respectivement + 100 et + 50 %). Une hausse certainement liée au fait que ces formations sont parmi les « plus évidentes » parmi les LAS (Licences à Accès Santé). Et du coup, les listes d'attentes de ces parcours n'étaient pas encore vides au moment de la rentrée. Or, les candidats pour lesquels il est proposé de faire une année de propédeutique sont généralement dans le bas du classement, donc restent le plus longtemps sur

liste d'attente (et, s'ils sont appelés tardivement, ont peut-être accepté une autre formation entretemps).

N.B. : comme chaque année, un nombre non négligeable d'étudiants s'inscrivent après la rentrée. Ainsi, depuis le 2 septembre, 184 étudiants ont été inscrits (7 % des effectifs), qui représentent respectivement 10 % des effectifs de l'année propédeutique, 8 % des L1 et 6 % des L2.

Parcoursup

Le pourcentage d'étudiants qui ont accepté la proposition qui leur a été faite varie, pour les parcours non sélectifs, de 76 % pour SPI à 98 % pour SV, et, pour les parcours sélectifs, de 56 % pour PCM International à 100 % pour S&D. Cela dit, ce n'est pas parce que les étudiants acceptent une proposition d'inscription qu'ils s'inscrivent effectivement...

L'épuisement des listes d'attente a été plus lent que l'an passé. La procédure complémentaire a commencé le 12 juillet pour IMA, deux semaines plus tard pour PCMM, le 9 août pour SPI, et le 29 pour ST. CeB n'a plus de liste d'attente depuis le 8 septembre (6 jours après la rentrée, sachant que le mouvement des admissions a été accéléré suite à la radiation des admis qui n'étaient pas inscrits au moment de la rentrée), SV a encore 67 étudiants sur liste d'attente.

Cette procédure complémentaire, qui concerne de 0 à 12 % des admis pour les parcours concernés, recrute majoritairement des étudiants de faible niveau, qui sont, surtout en IMA et PCMM, majoritairement acceptés en Oui si (renforcement disciplinaire ou année propédeutique). Seule exception : la réorientation en début d'année d'étudiants admis en CPGE, IUT, ..., qui se rendent compte qu'ils se sont fourvoyés dans leur choix d'études. Et Cette procédure va être exceptionnellement allongée de 15 jours, jusqu'au 25 septembre, une décision ministérielle qui ne tient absolument pas compte des réalités de l'enseignement (et bien évidemment, nous ne pourrions pas refuser les étudiants concernés, dont les chances de réussite seront pourtant quasi nulles).

Les parcours sélectifs ont également été concernés par cette procédure, à partir des 27 et 28 mai pour P&M et MIN International, du 3 juin pour PCM International, puis de la fin juillet pour les deux autres parcours internationaux ; il y a encore 4 candidats en liste d'attente pour S&D. A l'exception de BIO International, ces parcours ont profité de cette phase d'admission pour recruter de 1 à 8 étudiants, soit 4 à 40 % des admis via Parcoursup (contrairement aux autres parcours, il était possible de refuser des candidatures, ces admissions concernent donc toutes des étudiants de bon niveau).

A ce jour, tous parcours (non sélectifs) confondus, 219 étudiants ont été admis en renforcement disciplinaire (22 % des admis, de 14 à 37 % selon les parcours) et 86 en propédeutique (9 % des admis, de 2 à 20 % selon les parcours).

Inscriptions tardives

La crise sanitaire aurait pu faire penser que nous aurions moins d'inscrits via Campus France ou une DAP que l'an passé, mais en fait, les situations sont variables selon les procédures, en particulier en raison d'un plus grand nombre d'admis par la commission d'admission en 2020. Au total, 131 étudiants se sont inscrits, contre 157 l'an passé, et le pourcentage d'admis qui se sont présentés au DLST à l'occasion de la rentrée est de 32 % pour les DAP (44 % l'an passé), et de respectivement 22 et 20 % pour les PEF L1 et L2 (31 et 27 % l'an passé).

En ce qui concerne eCandidat, c.à.d. de futurs étudiants français ou déjà présents sur le territoire, le nombre d'inscrits en hausse de près de 50 % (153 étudiants contre 104 l'an passé), une hausse liée à un plus grand nombre d'admis et un pourcentage d'inscrits inchangé (32 %).

Au total, ce sont donc déjà 116 L1 et 168 L2 admis via ces différentes procédures qui se sont inscrits au DLST (respectivement 126 et 135 l'an passé). Et il va y en avoir d'autres cette semaine... voire plus tard, sachant que nous devons faire preuve d'un peu plus de souplesse que d'habitude en

raison de situations liées à la crise sanitaire (retards dans les épreuves du baccalauréat, par exemple en Algérie), sans compter les habituels retards dans la délivrance de visas... A ce sujet, nous avons appris par hasard que la CPU avait conclu un accord avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères autorisant les étudiants étrangers à s'inscrire jusqu'au 1^{er} octobre pour les écoles d'ingénieurs, et jusqu'au 15 octobre pour les universités !

Problèmes de locaux

Le manque de salles n'a jamais été aussi criant pour le DLST (plus d'étudiants et moins de locaux disponibles !), et le protocole Covid complique encore plus la situation. Les emplois du temps utilisent tous les créneaux du lundi 8h au vendredi 18h30, et, malgré tous les efforts faits, sont parfois très chargés pour une même journée.

Yves Markowicz revient sur la question de l'utilisation de Bergès au 1^{er} semestre. Après avoir été prévenu de la non-disponibilité des bâtiments au début de l'été, en raison de travaux liés à la future implantation de l'INSPE sur le campus, le DLST a appris que ces travaux étaient finalement reportés. Nous avons immédiatement demandé si nous pouvions, du coup, continuer à utiliser ces locaux, à quoi il a été d'abord répondu oui, avant qu'un message contraire ne nous parvienne le lendemain. Les emplois du temps ont donc été conçus avec des salles virtuelles, en espérant que l'UGA trouve une solution. Mais à la rentrée, nous avons découvert par hasard que Bergès était toujours utilisé par l'IUT et l'UFR STAPS, et après échanges avec la VP Formation, nous avons appris que nous allions finalement pouvoir utiliser à nouveau les salles qui nous étaient affectées l'an passé. Une solution qui ne sera cependant valable qu'au 1^{er} semestre, il va donc falloir trouver une alternative pour le 2nd.

Enfin, l'UGA, à travers sa cellule ADE – qui nous aide de son mieux, encore faut-il qu'elle ait les moyens nécessaire pour le faire... – a mis à la disposition du DLST 4 petites salles (24 et 18 places) du bâtiment Alpilles 1, qui permettent d'accueillir l'année propédeutique, dont les effectifs des groupes ont dû être révisé à la baisse pour pouvoir utiliser ces locaux. Une solution intéressante d'un point de vue pédagogique, en particulier pour les groupes les plus hétérogènes.

Un autre problème

Outre la question des salles, un autre gros problème se pose à l'occasion de cette rentrée, l'organisation de l'option santé. La faculté de médecine ne communique pas et les rares informations en notre possession nous viennent de la DGD Formation, voire des étudiants ! Nous ne savons toujours pas combien d'étudiants sont concernés ni quand (et comment) auront lieu les enseignements. Une réunion d'information aura lieu jeudi, nous espérons en savoir plus à cette occasion.

Chaîne d'inscription et activités de rentrée

Cette année, avec la dématérialisation des procédures, la chaîne d'inscription s'est limitée aux seuls entretiens pédagogiques, au cours desquels des enseignants procèdent aux IP (inscriptions pédagogiques), et aux inscriptions sur place. Alors que nous n'avons pas pu organiser d'entretiens pédagogiques en juillet, 765 rendez-vous avaient été pris pour fin août / début septembre, auxquels se rajoutent les 123 PEIP. Tout s'est plutôt bien passé, avec une chaîne plus fluide et des locaux plus espacés, ce qui a été apprécié par les enseignants. Si une partie des étudiants qui avaient pris rendez-vous ne se sont pas présentés (et doivent désormais effectuer leur IP avec l'un des membres de la direction), d'autres entretiens ont été faits sans rendez-vous dans la mesure de la disponibilité des enseignants.

N.B. : les étudiants qui ne font pas leur IP avant la rentrée (et il y en a également eu beaucoup en L2) posent un sérieux problème pour la composition des groupes de TD/TP, censés prendre en compte les choix d'UE (quand il y en a). Il faudra encore améliorer notre communication pour la rentrée prochaine... si tant est que cela serve à quelque chose !?

La question de supprimer les entretiens pédagogiques de juillet est posée par Olivier Jacquin, qui se base sur le fonctionnement de cette année, et fait par ailleurs remarquer qu'il est plus difficile de trouver des enseignants en juillet. Yves Markowicz propose que cela soit rediscuté début 2021.

Si une partie des activités de rentrée a été dématérialisée (forum des ETC, forum *Vie pratique*) ou abandonnée (amphis de la DOPI) en raison de la situation sanitaire, d'autres – tests de prérequis et d'anglais, visites de la BU – ont pu se dérouler (presque) normalement. Ainsi la BUJF nous a-t-elle indiqué que près de 600 étudiants du DLST (un nombre cependant insuffisant puisque inférieur au total des primo-inscrits...) ont suivi le cycle d'accueil, accueillis en petits groupes, voire individuellement, dans des conditions particulièrement agréables, l'entrée de la BU étant particulièrement calme cette année. Deux tuteurs, anciens étudiants du DLST, étaient présents pour témoigner sur leur expérience.

Une rentrée sous le signe de la Covid 19

Première constatation : tout se passe plutôt bien pour le moment, qu'il s'agisse du respect des règles (port du masque, gestes barrière, respect de la signalétique et des sens de circulation) ou du nombre d'étudiants positifs aux tests PCR, présentant des symptômes suspects ou considérés comme des cas contact.

Le DLST a fait installer, juste avant la rentrée, des dispositifs de captation audiovisuelle dans plusieurs amphis, ce qui a permis de fonctionner avec des amphis dédoublés pour les cours des 10 premiers jours. Des dispositifs mobiles ont également été mis en place pour le bâtiment F et les grandes salles du 2^{ème} étage du bâtiment E. A ce sujet, des membres du conseil pensent qu'il serait judicieux de demander un retour d'expérience aux enseignants, ainsi qu'à ceux qui ont utilisé les tablettes qui peuvent servir d'alternative au tableau noir. Il est en particulier signalé des problèmes liés à l'éclairage des tableaux, et des problèmes de son avec les dispositifs mobiles. La question du coût de tels équipements est également posée : le bilan financier de ces investissements sera présenté lors d'un prochain conseil.

Mais un tel dispositif – qui diminue le nombre de créneaux de cours disponibles – n'est pas viable sur le long terme, et nous sommes désormais passés à des emplois du temps qui ressemblent aux emplois du temps normaux à une différence – majeure – près : la jauge des amphis est plafonnée à 50 % de leurs capacités d'accueil. Du coup, si l'amphi peut malgré tout accueillir tous les étudiants du cours, l'enseignement est quasi normal ; mais dans le cas contraire, les amphis n'accueillent que la moitié des étudiants, et les enseignants doivent s'organiser selon les modalités pédagogiques choisies au niveau de l'UE (diffusion en direct – et mise en ligne de l'enregistrement ? – du cours fait devant un demi-amphi ? répétition du cours devant les deux demi-amphis + travail personnel à réaliser la semaine suivante ? ...).

Enfin, l'UGA vient de mettre en place une cellule Covid 19, dont le rôle tient en quatre mots : collecter, faciliter, synthétiser, mettre en relation. Cette cellule est à l'interface entre ARS, composantes et étudiants. Ces derniers seront invités, si nécessaire, à utiliser un dispositif d'auto-signalisation – formulaire en ligne – qui devrait être accessible dans les prochaines heures. Yves Markowicz présente trois diapositives décrivant la démarche de l'UGA selon le type de situation : déclaration cas symptomatique ; déclaration cas positif ; déclaration contact à risque. IL a été demandé aux composantes de désigner deux personnes contacts pour cette cellule, le DLST a proposé Chantal Fayolle (DAC) et Frédérique Neau (responsable de la scolarité).

3. Bilan des examens après la seconde chance

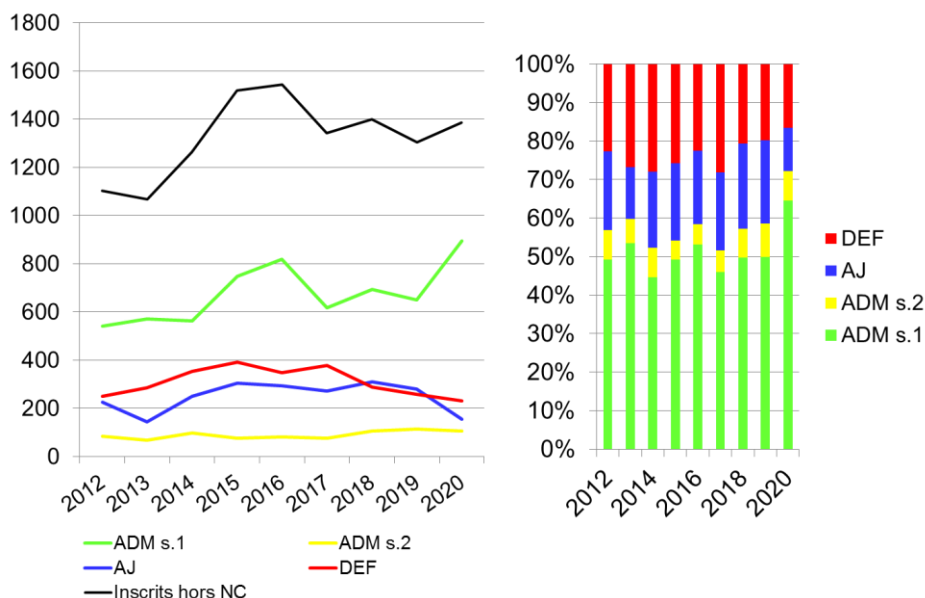
L1

Avec respectivement 72,2 et 53 % d'admis au DLST et au DSDA, l'année 2019/2020 est une année historique... et ce n'est pas seulement dû aux modalités de contrôle des connaissances en relation

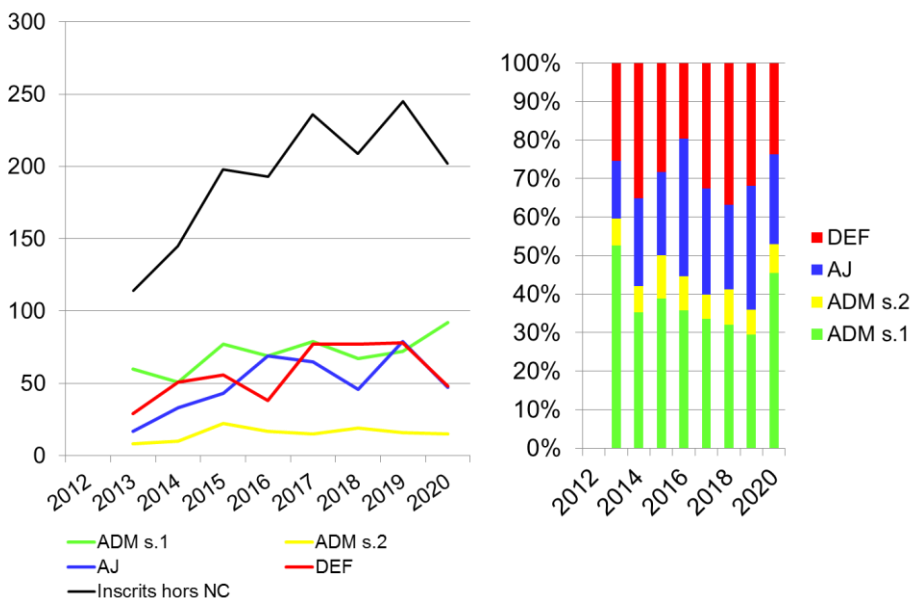
avec la pandémie de Covid 19, car les résultats – au moins à Grenoble – étaient déjà en nets progrès à l'issue du S1. Si l'on constate que les étudiants valentinois avaient fait encore mieux en 2013, avec 60 % d'admis, à Grenoble, la promo 2020 est plus de 10 points au-dessus de la suivante immédiate (2013).

A Grenoble, ce sont 237 admis supplémentaires qui vont, majoritairement, s'orienter vers les parcours de L2. Le nombre d'admis en session 2 est stable ; ajournés et défaillants sont en nette baisse, tant en valeur absolue qu'en pourcentage. A Valence, on compte 19 admis supplémentaires et, là aussi, une stabilité du nombre d'admis en session 2 et une baisse du nombre d'ajournés et de défaillants en valeur absolue et en pourcentage. Cette baisse du taux de défaillants est particulièrement appréciable, car elle va à l'opposé des craintes de ceux qui annonçaient que le distanciel intégral nous ferait perdre plus d'étudiants que d'habitude : nul ne sait si tous suivaient les cours, mais au moins, la très grande majorité était là pour les examens.

Résultats au DLST



Résultats au DSDA



Au DLST, l'analyse par parcours montre que même les parcours habituellement fragiles ont des résultats à la hausse. Le pourcentage d'admis varie d'un peu moins de 65 % pour la L1 IMA à 10 % pour CHB International et P&M. Au DSDA, les taux de réussite sont plus homogènes (pas de parcours sélectifs), allant d'un peu moins de 50 % à environ 55 %.

La comparaison avec les résultats de 2019 montre une progression du nombre d'admis allant, pour les parcours non sélectifs, d'environ 10 % (IMA Grenoble) à plus de 25 % (CeB). On peut penser qu'il y a là, outre la qualité globale de la promotion, un « effet Covid », c.à.d. un bonus lié à des conditions d'examens particulièrement généreuses au S2. Une exception toutefois, la L1 ST, dont les résultats sont équivalents à ceux de l'an passé. Quant aux parcours sélectifs, leurs résultats étaient déjà tellement bons qu'on n'observe pas de différence flagrante.

Pour le DLST, la comparaison entre les résultats au S1 et à l'année – même si, souvent, les résultats du S2 sont meilleurs que ceux du S1 – tendent à confirmer cet « effet Covid », le total d'admis étant proche du total des étudiants ayant eu au moins 9 de moyenne au S1, voire jusqu'à 50 % supérieurs (et même beaucoup plus pour la L1 ST (!)).

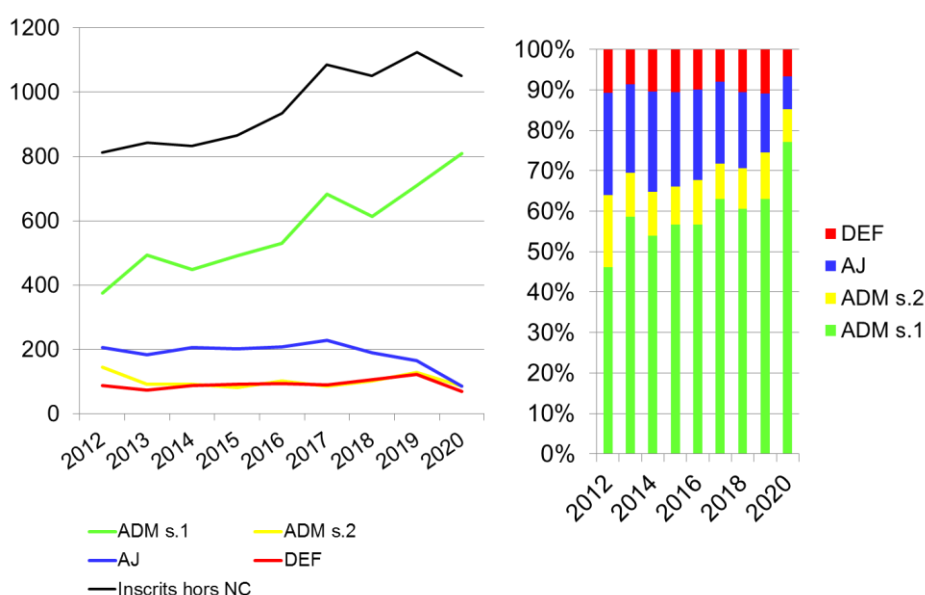
Comme chaque année, une tentative d'explication de la qualité des résultats au vu de la composition des parcours (quels types de baccalauréats) a été faite, mais pour une fois, on n'observe pas une corrélation forte entre réussite et pourcentage de bacheliers S avec mention, ce qui pourrait une nouvelle fois aller dans le sens de résultats bénéficiant des MCCC votées par la CFVU au printemps 2020...

Enfin, une question reste en suspens, le niveau réel de la promotion 2019/2020... on verra ce qu'il en est lors des premiers examens des L2 !

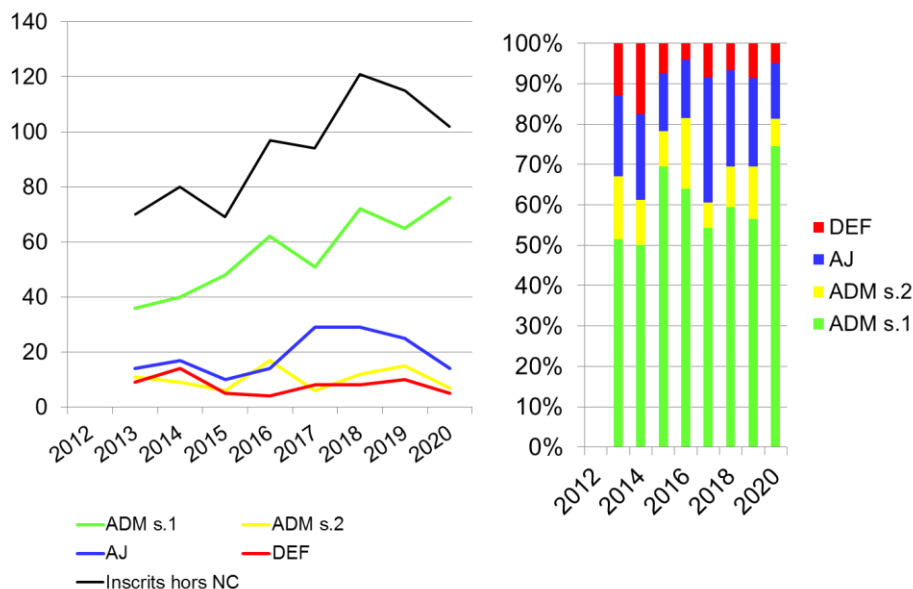
L2

En L2 également, après un S3 plus que prometteur, les résultats à l'année sont exceptionnels, avec respectivement 85,1 et 81,4 % d'admis au DLST et au DSDA. Le DLST n'avait jamais connu de tels résultats depuis 2012, contrairement au DSDA, avec une situation voisine en 2016.

Résultats au DLST



Résultats au DSDA



A Grenoble, on compte 57 admis supplémentaires, dont on peut penser qu'ils se sont majoritairement orientés vers des parcours de L3. Les admis en session 2, ainsi que les ajournés et les défaillants, connaissent une baisse conséquente, en valeur absolue et en pourcentage. A Valence, le nombre d'admis est à peine supérieur à celui de l'an passé – la L2 a régulièrement de très bons résultats au DSDA, et les effectifs étaient en baisse – mais le pourcentage est en hausse, et, là aussi, admis en session 2, ajournés et les défaillants sont en nette baisse, tant en valeur absolue qu'en pourcentage.

Au DLST, l'analyse par parcours montre que le parcours MAT – et, dans une moindre mesure, les parcours EEA et MIN Int. – reste fragile, avec moins de 60 % d'admis. Les parcours INF et MIN sont également en dessous de la moyenne (entre 70 et 80 % d'admis), la quasi-totalité des autres parcours ayant des taux de réussite allant de près de 90 à 100 % ! Au DSDA, les taux de réussite sont plus homogènes (plus de 80 % d'admis), à l'exception de la L2 PHC Valence (aux alentours de 65 %).

Comme pour les L1, la comparaison avec les résultats de 2019 montre une progression du nombre d'admis, souvent plus modérée qu'en L1, mais allant, pour certains parcours non sélectifs, jusqu'à environ 15 % (voire près de 25 % pour PMM Valence). Si l'on peut penser qu'il y a, là aussi, outre la qualité globale de la promotion, un « effet Covid », on note toutefois quelques exceptions notables, les L2 MIN, GMP et PHC Valence (et aussi MIN International) montrant des taux de réussite en baisse.

Pour le DLST, la comparaison entre les résultats au S3 et à l'année tendent à confirmer cet « effet Covid » pour plusieurs parcours – BIO, CHB, CHI, INF, MAT, PM et, surtout, STE –, pour lesquels le total d'admis est bien supérieur au total des étudiants ayant eu au moins 9 de moyenne au S1.

4. Question diverses

- *Recrutement d'enseignants contractuels*

Dans le cadre des Oui Si, et grâce aux crédits affectés à ces dispositifs, le DLST a été autorisé à recruter pour un an deux enseignants contractuels. Chaque recrutement a fait l'objet d'un concours : dossiers + entretiens pour les mathématiques (recrutement en mai/juin) ; dossiers pour la physique-chimie (le poste, initialement refusé par les RH, a été affiché courant juillet).

Pour les mathématiques (CDD à plein temps), il s'agit de Iulia Tunaru, qui était agrégée stagiaire au lycée Argouges l'an passé, et a demandé une année de disponibilité pour raisons familiales (elle était affectée dans l'académie de Lyon). Pour la physique-chimie (CDD à mi-temps), il s'agit d'Alicia Parisi, qui a enseigné à la Cité Scolaire Internationale et est actuellement en disponibilité.

A propos des OUI si, l'école d'été – proposée du 31 août au 11 septembre aux étudiants admis en Renforcement disciplinaire – a remporté un franc succès cette année, avec 67 participants contre 24 l'an passé. Et pourtant, ça n'était pas gagné puisqu'on n'avait pas pu faire de publicité lors des entretiens de juillet, et que le 25 août, nous n'avions encore qu'un inscrit !

○ *Fresques (Street Art Festival)*

Les trois fresques en projet sur les façades du DLST (côté est) doivent être réalisées courant octobre. L'artiste sélectionnée est l'australienne Rosy Woods. Yves Markowicz propose aux membres du conseil de donner leur avis sur les esquisses qu'elle a envoyés au Street Art Festival. Il précise que, finalement, c'est le DLST qui prendra en charge l'intégralité de la réalisation de ces fresques (15 k€).

○ *Contexte budgétaire : nouveau tour de vis en préparation*

Lors du dernier CDC (Conseil des Directeurs de Composantes), les grandes orientations du budget ont été présentées. Après un déficit 2019 supérieur aux prévisions (4,5 M€ contre 3,2 M€ inscrits au budget initial), et alors que le déficit 2020 devrait être du même ordre, les prévisions initiales pour 2021 sont de l'ordre de 9 M€ de déficit. A cela, trois raisons : un Plan de Retour à l'Équilibre non achevé (des emplois qui devaient être libérés et non compensés n'ont finalement pas été libérés par leurs titulaires), une subvention d'Etat stable alors que les effectifs étudiants continuent d'augmenter, et un GVT qui augmente et n'est pas compensé (2 M€ annuels).

Le déficit 2021 a été revu à la baisse (4 M€), moyennant une progression des recettes nouvelles, la synergie des financements fléchés et récurrents (formation), la suppression de la contribution au FIPH (l'UGA ayant atteint l'objectif de 6 % de personnels en situation de handicap), une ouverture initiale des budgets à 80 % (au lieu de 90 %) et un différé de recrutement sur 60 % des postes. Du coup, le budget prévisionnel du DLST, qui sera étudié lors du prochain conseil, devrait être en nette baisse. Par ailleurs, l'UGA envisage des gels d'emplois, et l'éventualité de remplacer des postes de fonctionnaires par des CDD.

○ *Accréditation 2010/2025*

Le coût des maquettes de l'UGA est considéré comme trop élevé (+ 1 à 2 points de H/E – coût horaire par étudiant – par rapport aux universités de même catégorie). Pour réduire ce coût, deux pistes sont envisagées (outre le plafonnement à 6 % des heures effectuées du référentiel des responsabilités pédagogiques, ce qui correspond aux normes actuelles) :

- contrôler l'évolution des effectifs (on pourrait envisager de fermer le robinet des arrivées au niveau de la commission d'admission de la LST) ;
- contrôler (réduire !?) le volume horaire des maquettes, ce qui est envisagé pour les licences scientifiques, dont le volume horaire sur 3 ans pourrait être ramené de 1700 à 1600 heures.

Outre les réactions négatives quant au coup de rabot sur les volumes horaires qui s'annonce, les membres du conseil estiment que, dans les conditions actuelles – épidémie de Covid19, mise en place de l'UGA, absence de cadrage, ... –, et vu le peu de temps restant si on veut proposer des maquettes pour la rentrée prochaine, il faudrait décaler la mise en œuvre des nouvelles maquettes d'un an, ce qui donnerait plus de temps pour y travailler (et aussi pour s'adapter aux nouveaux bacheliers qui arriveront à l'université à partir de septembre 2021). Le

principe d'une motion allant en ce sens est adopté à l'unanimité. Le texte sera finalisé dans la foulée, et, une fois validé, envoyé à la VP Formation.

- *Prochains conseils* : lundi 12 octobre (budget) ; lundi 9 novembre ; lundi 14 décembre

La séance est levée à 19h05